

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques, des rapports et des dossiers à produire, des séminaires, des ateliers, des stages, notamment dans des entreprises, institutions, cabinets de consultance et de conseils.

La formation est pluridisciplinaire et s'organise autour de cinq disciplines principales que sont : le droit, l'économie, la finance, la fiscalité et la comptabilité. Elle est aussi commerciale car la relation client est fondamentale, en particulier pour la gestion des risques.



## PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les titulaires du master en gestion du patrimoine pourront prétendre à faire carrière dans les métiers suivants :

- Gestionnaire de patrimoine
- Gestionnaire de fonds
- Les métiers de la banque : chargé de clientèle, gestionnaire de patrimoine, directeur d'agence
- Les métiers de l'assurance (assurance-vie, courtage)
- Administrateurs de biens
- Intermédiaires financiers
- Notaires
- Dirigeants et cadres des structures de gestion immobilières (SCI et agences immobilières)



## CONTACT

Directeur Pédagogique du Master en Gestion de Patrimoine  
M. Ndjido NDIAYE / Tél : 78 531 31 34  
ndjido@gmail.com / Tél: 33 860 24 23  
Web: [www.edge-institut.org](http://www.edge-institut.org)  
E-mail: [contact@edge-institut.org](mailto:contact@edge-institut.org)



# MASTER 2 EN GESTION DU PATRIMOINE



## CONTEXTE ET OBJECTIFS DU MASTER



Les mutations économiques font de la gestion du patrimoine un métier d'avenir, répondant aux besoins d'une clientèle haut de gamme très exigeante, composée de chefs d'entreprise, professions libérales, sportifs de haut niveau, artistes de renommée, cadres, commerçants, artisans etc...

Pour répondre à cette demande, le master en gestion du patrimoine forme à la maîtrise des techniques juridiques, financières, comptables et fiscales permettant de proposer des solutions aux problématiques patrimoniales de cette clientèle. Le but est de former des spécialistes de la gestion de patrimoine capables de prodiguer des conseils pour l'organisation de leurs actifs et de leurs structures patrimoniales. Ainsi, au sortir de cette formation, leur domaine de compétence couvrira :

- Les aspects juridiques et fiscaux relatifs à l'optimisation du patrimoine d'une clientèle haut de gamme
- Conseiller sur les produits financiers sur mesures et maîtriser l'environnement juridique et réglementaire de la Bourse Régionale de Valeurs Mobilières ainsi que des places financières internationales majeures
- Assister une clientèle haut de gamme dans les opérations de transmission de patrimoine privé ou professionnel
- Les régimes matrimoniaux et le droit de la famille.
- L'assurance-vie et la préparation à la retraite.
- La sélection de fonds, les stratégies de placement et la gestion de valeurs mobilières
- La mise en place de structure patrimoniale nationale ou internationale pour une optimisation des avoirs

## CIBLES

Le master en gestion du patrimoine s'adresse aux :

- Dirigeants et cadres des structures de gestion financière
- Intermédiaires financiers
- Spécialistes de l'ingénierie juridico-financière
- Notaires : gestionnaires de patrimoines, de fonds
- Assurances (assurance-vie) et courtage
- Métiers de la banque : chargé de clientèle, gestionnaire de patrimoine, directeurs d'agence...
- Administrateurs de biens

## CONDITIONS D'ADMISSION

Cette formation est de niveau master 2. Elle est ouverte à des profils issus d'une maîtrise ou d'un master 1 (Bac+4), d'un diplôme équivalent et/ou d'une expérience et de responsabilités professionnelles jugées équivalentes. L'admission se fait aussi par examen du dossier et après entretien avec le candidat.

Dossier de candidature

Il comprend :

- Une lettre de motivation adressée au directeur du master
- Une copie du diplôme ou de l'attestation de réussite
- Un extrait de naissance
- 2 photos d'identité
- Un curriculum vitae
- Les frais de dossier à verser au moment de dépôt du dossier
- Un relevé des notes des deux dernières années d'étude pour les étudiants

## DURÉE ET MODALITÉ DE LA FORMATION

Le master 2 en gestion du patrimoine est structuré en deux semestres de 30 crédits chacun, un crédit étant égal à 20h.

La formation est dispensée en présentiel ou à distance, à travers une plateforme. La plateforme permet aux auditeurs de suivre les cours, les exercices, les examens et les conférences, à distance.